INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

DECISION N° 2017-S-09

LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L 642-11 et R 642-24,

VU l'arrêté du 16 mars 2017 nommant Madame Marie GUITTARD directrice de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU l'affectation de Monsieur Laurent FIDELE au poste de délégué territorial de la délégation territoriale Aquitaine – Poitou-Charentes,

VU l'affectation de Madame Hélène PINEAU au poste de déléguée territoriale adjointe de la délégation territoriale Aquitaine – Poitou-Charentes,

VU l'affectation de Monsieur Brice BESSON au poste de délégué territorial adjoint de la délégation territoriale Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées,

VU l'affectation de Monsieur Yves CHEVALIER au poste d'ingénieur territorial de la délégation territoriale Aquitaine – Poitou-Charentes,

VU la décision 2016-02 du 23 mars 2016 relative à l'organisation et à l'implantation des services territoriaux de l'INAO,

VU l'instruction de service INAO-IS-2017-05 du 15 mai 2017,

DECIDE

- ARTICLE 1 -

Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent FIDELE, délégué territorial pour la délégation territoriale Aquitaine – Poitou-Charentes, à l'effet de signer au nom de la directrice de l'INAO, et dans la limite de ses attributions, les documents du ressort de ladite délégation territoriale dans les limites et conditions définies par l'instruction de service INAO-IS-2017-05 du 15 mai 2017.

Sont exclus de cette délégation les documents relatifs au fonctionnement des ODG rattachés au CRINAO Sud-Ouest et aux IGP viticoles rattachées au Conseil de Bassin Sud-Ouest ainsi que ceux relatifs à l'Ail de Lomagne.

- ARTICLE 2 -

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent FIDELE, délégation de signature est donnée à Madame Hélène PINEAU, déléguée territoriale adjointe pour la délégation territoriale Aquitaine – Poitou-Charentes, à l'effet de signer au nom de la directrice de l'INAO les documents du ressort de ladite délégation territoriale dans les limites et conditions définies par l'instruction de service INAO-IS-2017-05 du 15 mai 2017.

Sont exclus de cette délégation les documents relatifs à l'Ail de Lomagne.

INAO
12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX - FRANCE
TEL. +33 (1) 73 30 38 00 / TELECOPIE : +33 (1) 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr

- ARTICLE 3 -

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées aux articles précédents, délégation de signature est donnée à Monsieur Yves CHEVALIER, ingénieur territorial, à l'effet de signer au nom de la directrice de l'INAO les documents du ressort de ladite délégation territoriale dans les limites et conditions définies par l'instruction de service INAO-IS-2017-05 du 15 mai 2017.

Sont exclus de cette délégation les documents relatifs au fonctionnement des ODG rattachés au CRINAO Sud-Ouest et aux IGP viticoles rattachées au Conseil de Bassin Sud-Ouest ainsi que ceux relatifs à l'Ail de Lomagne.

- ARTICLE 4 -

Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent FIDELE, délégué territorial pour la délégation territoriale Aquitaine – Poitou-Charentes à l'effet de signer au nom de la directrice de l'INAO tout document relatif :

- au Floc de Gascogne et à l'Armagnac,
- aux productions fruitières et légumières des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées,
- aux élevages et aux productions de lait, de fromages, de viande et des produits transformés qui en sont issus, des départements de l'Ariège, du Gers, de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent FIDELE cette délégation de signature est donnée à Madame Hélène PINEAU, déléguée territoriale adjointe pour la délégation territoriale Aquitaine – Poitou-Charentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Hélène PINEAU, cette délégation de signature est donnée à Monsieur Brice BESSON, délégué territorial adjoint pour la délégation territoriale Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées.

Fait à Montreuil, le 15 mai 2017

La Directrice de l'INAO

Marie GUITTARD

INAO
12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX - FRANCE
TEL. +33 (1) 73 30 38 00 / TELECOPIE : +33 (1) 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr